



Fédération Belge
des Professionnels
de la Piscine et du Bien-Être

Bruxelles, le 26 mars 2024

Communiqué de presse : Les *smart pool* s'invitent pour aider les consommateurs en matière énergétique

La hausse des coûts de l'énergie et la sensibilisation croissante aux enjeux climatiques poussent les fabricants et distributeurs à repenser la gestion des piscines. Connectée et automatisée, la smart pool gagne en valeur ajoutée et séduit de plus en plus les consommateurs. La piscine connectée peut améliorer leur confort et renforcer leur sécurité, tout en leur permettant de faire des économies.

Dans l'ère numérique actuelle, la *smart pool*, autrement dit la piscine contrôlée à distance via un smartphone, est vraisemblablement LA tendance du secteur. Pouvoir surveiller et contrôler à distance les appareils liés au bassin séduit les particuliers et contribue surtout à éviter le gaspillage énergétique.

« *Bien que certains consommateurs hésitent encore à investir dans une piscine en raison de préoccupations environnementales et financières, nous attendons une stabilisation des ventes cette année* » explique Joeri Dils, Président de la [Fédération Belge des Professionnels de la Piscine et du Bien-Être \(FBP\)](https://www.faba.be). Cette tendance se justifie probablement par le fait que les professionnels du secteur savent comment bien informer et guider les consommateurs pour que leur piscine ne soit pas synonyme de factures d'énergie exorbitantes. Le plus souvent, les piscinistes conseillent à leurs clients d'équiper leur bassin d'une pompe à chaleur et d'utiliser des panneaux solaires pour alimenter le tout en énergie. Une étude iVOX menée en collaboration avec la FBP a d'ailleurs démontré que près de 6 propriétaires de piscine sur 10 possèdent une pompe à chaleur, 43 % des propriétaires interrogés chauffent leur bassin à l'aide de panneaux solaires et 40 % des propriétaires déclarent avoir équipé leur piscine d'un volet roulant ; une combinaison qui permet de rendre la piscine neutre d'un point de vue énergétique !

N'oublions pas non plus les deux autres avantages non-négligeables d'un volet : sécuriser la piscine et la protéger des impuretés.





Fédération Belge
des Professionnels
de la Piscine et du Bien-Être

Année	Nombre de nouvelles piscines privées via des entreprises de construction
2015	2050
2016	2150
2017	2150
2018	2400
2019	3050
2020	4050
2021	6150
2022	5670
2023	5000
2024 (extrapolation)	5000

Sans surprise, l'année 2023 a été marquée par une hausse des prix dû à l'augmentation des prix des matières premières, du transport et à l'indexation des salaires. Malgré cela, en 2024, le budget moyen pour construire une piscine reste entre 65.000 et 80.000 euros (HTVA).

La FBP tient tout de même à rappeler que la construction d'une piscine, selon des données/une étude des agents immobiliers est un investissement rentable, car une piscine bien construite et bien entretenue représente une plus-value pour une maison. En outre, selon l'enquête iVOX, 87 % des propriétaires de piscines déclarent être très satisfaits de leur installation.

Le marché de la construction de piscines reste dynamique. En ce qui concerne la construction de piscines neuves, les piscines à coque étaient les stars du marché en 2023 (46 % des ventes), suivies par les piscines en béton (34,6 %).

Bien sûr, si construire une piscine est un rêve, un travail mal réalisé peut vite tourner au cauchemar. C'est pourquoi la [Fédération Belge des Professionnels de la Piscine et du Bien-Être](#) met à disposition sur son site internet une liste d'entrepreneurs de confiance qui font l'objet de contrôles.

Les carnets de commandes se remplissent, n'attendez plus et prenez rendez-vous avec un professionnel pour concrétiser votre projet de piscine et avoir la chance d'y faire un plongeon cet été !

Contact :

Patrice Dresse
Directeur Général
patrice.dresse@faba.be
GSM : 0497.47.65.40

MEMBER OF



Embuild